

Département des BOUCHES DU RHONE

Commune de SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES -13150-

Section B du cadastre  
Quartier : " Les Jaisses "

Propriété de la Commune de  
**SAINTE-PIERRE DE MEZOARGUES**

# PLAN D'ALIGNEMENT

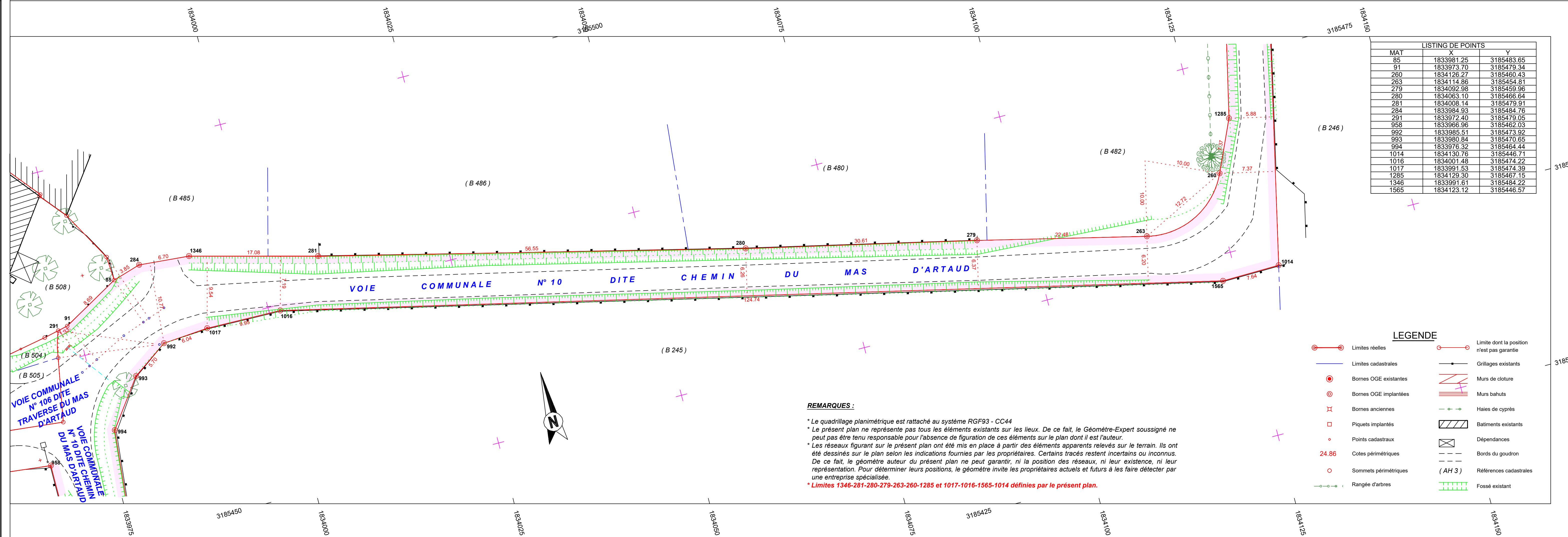
## VOIE COMMUNALE N°10 PLANCHE 3

ECHELLE 1/250

### REPRODUCTION STRICTEMENT RESERVEE

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. :  
Robert GENOT, Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.  
7, avenue de la République 13150 TARASCON/RHONE  
Tél : 04.90.91.06.62  
Fax : 04.90.91.37.65  
e-mail : r.genot@wanadoo.fr

DOSSIER 5985-PI3  
Document dressé le 05.12.2017



LISTING DE POINTS		
MAT	X	Y
85	1833981.25	3185483.65
91	1833973.70	3185479.34
260	1834126.27	3185460.43
263	1834114.86	3185454.81
279	1834092.98	3185459.96
280	1834063.10	3185466.64
281	1834008.14	3185479.91
284	1833984.93	3185484.76
291	1833972.40	3185479.05
958	1833966.96	3185462.03
992	1833985.51	3185473.92
993	1833980.84	3185470.65
994	1833976.32	3185464.44
1014	1834130.76	3185446.71
1016	1834001.48	3185474.22
1017	1833991.53	3185474.39
1285	1834129.30	3185467.15
1346	1833991.61	3185484.22
1565	1834123.12	3185446.57

LEGENDE	
	Limites réelles
	Limites cadastrales
	Bornes OGE existantes
	Bornes OGE implantées
	Bornes anciennes
	Piquets implantés
	Points cadastraux
	Cotes périmétriques
	Sommets périmétriques
	Rangée d'arbres
	Limite dont la position n'est pas garantie
	Grillages existants
	Murs de clôture
	Murs bahuts
	Haies de cyprès
	Batiments existants
	Dépendances
	Bords du goudron
	( AH 3 ) Références cadastrales
	Fossé existant

### REMARQUES :

\* Le quadrillage planimétrique est rattaché au système RGF93 - CC44  
 \* Le présent plan ne représente pas tous les éléments existants sur les lieux. De ce fait, le Géomètre-Expert soussigné ne peut pas être tenu responsable pour l'absence de figuration de ces éléments sur le plan dont il est l'auteur.  
 \* Les réseaux figurant sur le présent plan ont été mis en place à partir des éléments apparents relevés sur le terrain. Ils ont été dessinés sur le plan selon les indications fournies par les propriétaires. Certains tracés restent incertains ou inconnus. De ce fait, le géomètre auteur du présent plan ne peut garantir, ni la position des réseaux, ni leur existence, ni leur représentation. Pour déterminer leurs positions, le géomètre invite les propriétaires actuels et futurs à les faire détecter par une entreprise spécialisée.  
 \* **Limites 1346-281-280-279-263-260-1285 et 1017-1016-1565-1014 définies par le présent plan.**